

9
septembre
2017



Expédition
urbaine
#4

Du campus à l'américaine au Nouveau
Tertre



Les expéditions urbaines

Ville de Nantes | Nantes Métropole - Ardepa



Thématique 2017

Le cycle des expéditions urbaines interroge cette année la place des lieux d'enseignement et de savoir dans la ville. Nous faisons l'hypothèse que celle-ci est fortement liée à leurs évolutions dans notre société.

Nous vous proposons de partir à la découverte :

- des lycées comme institution républicaine, dont les façades et les parvis marquent le paysage urbain,
- le campus à l'américaine vert et ouvert, issue d'une histoire de zonage urbain, territoire de l'enseignement qui se renouvelle à l'occasion du nouveau Tertre,
- les nouveaux écosystèmes du type learning center signe des nouveaux partenariats entre enseignement, recherche et entreprises.

La construction de ces lieux du savoir, abritant l'innovation en matière de recherche et de pédagogie, est un moment d'expérimentations pour les architectes. Ces bâtiments deviennent alors eux-mêmes sources de savoirs et de connaissances.

Véritable ville dans la ville, ces lieux ont profondément marqué de leur empreinte la vie des quartiers nantais. De l'île de Nantes au campus du Tertre, en passant par le centre-ville, les expéditions urbaines vous invitent à leur découverte.

Le campus du Tertre, au nord de la ville, est le principal site universitaire de la métropole. Sa création date de 1962 sur un site d'exception, ancienne propriété bourgeoise dominant l'Erdre, le premier affluent de la Loire.

Imaginé par l'architecte Louis Arretche au début des années 60, il a donné lieu à un projet de réaménagement des espaces publics par François Grether au début des années 2000. Il a transformé les deux axes cardinaux structurants pour introduire un mail piéton qui facilite l'accès au tramway en limitant l'affluence des voitures.

Le concours « Nouveau Tertre » est lancé en 2013. Il concerne la scolarité générale, les services administratifs, le service informatique, quatre UFR (Histoire/Archéologie, Sociologie, Psychologie, IRFLE) et le restaurant universitaire.

La mise en lisibilité de la diversité des fonctions et le nouvel adressage pour les UFR, portera le renouveau poussé par l'augmentation des effectifs, les formations, le numérique, le rapprochement entre étudiants et chercheurs.

Le projet, pensé par In Situ A&E, prolonge l'espace public jusqu'en son coeur, révélera la Bibliothèque universitaire et mêlera l'ancienne structure aux nouvelles constructions. De nouveaux espaces publics et une architecture ouverte, fonctionnelle, performante et économe naîtront d'ici l'été 2018.



Le campus du Tertre

« À l'Américaine ! » lance à la cantonnade le facteur du film de Jacques Tati en accélérant le rythme de sa tournée quotidienne. « À l'Américaine » décident les responsables politiques qui orientent la réalisation des universités sous forme de « campus ». Pour accueillir un nombre exponentiel d'étudiants, les universités quittent alors le centre des métropoles régionales telles que Reims, Poitiers, Marseille, Caen, Toulouse ou Nantes et gagnent leur périphérie. Lieux d'une vie vouée aux études supérieures et généralement dédiés à une discipline exclusive, ces campus comprennent, outre les locaux d'administration (bureaux, logements de fonction) et d'enseignement (salles de cours, laboratoires, amphithéâtres...), des restaurants, des logements, des terrains de sports avec gymnase et piscine mais aussi – idéalement – des commerces, un espace culturel et un lieu de culte comme à la Faculté des Sciences de Rennes. Nantes présente la particularité de mettre en relation de proximité ses deux campus, l'un scientifique, l'autre littéraire, implantés au nord-est de l'agglomération, sur deux vastes terrains vallonnés que longe l'Erdre et que sépare son affluent, le Cens.

À la demande du Ministère de l'Éducation nationale, Louis Arretche entreprend dès 1959 d'étudier l'implantation des nouvelles facultés nantaises (à l'exception de celle de Médecine qui demeure en centre-ville) sur deux domaines totalisant 130 hectares, la Lombarderie et le Tertre. Acquis par la ville qui les remettra à l'État, ils doivent accueillir un ambitieux programme qui, outre la faculté de Droit et des Sciences économiques, inclut des bureaux (Rectorat, Inspection académique, CRDP, CROUS), la faculté des Sciences à la Lombarderie (2 500 étudiants, 30 000 m²), la faculté des Lettres et des Sciences humaines au Tertre (2 500 étudiants, 10 000 m²) et leurs bibliothèques respectives. S'y ajoutent l'école des Beaux-Arts, l'école d'Architecture, le conservatoire régional de Musique, des IUT, l'école nationale supérieure de Mécanique, des instituts et des laboratoires, trois résidences universitaires (1500 chambres) trois restaurants universitaires (2 000 places) ainsi que des équipements sportifs, dont un gymnase et une piscine.

Sources : CAUE 44, textes de Dominique Amouroux, 2013

Chronologie

1956

Premier signe d'un retour de l'université à Nantes : création de la faculté mixte de Médecine et de Pharmacie.

1958

L'idée d'installer les futures facultés sur l'île Beaulieu est abandonnée.

- La ville acquiert le domaine de La Lombarderie pour y implanter la faculté des Sciences.

- Juillet : Décret créant la faculté des Sciences.

1959

- La ville acquiert par expropriation le château du Tertre et son parc à l'anglaise pour y installer des facultés des Lettres et de Droit.

- Louis Arretche entreprend d'étudier les plans de masse des campus de La Lombarderie et du Tertre.

1961

Mai : Michel Debré, Premier ministre, pose la première pierre de la faculté des Sciences en présence du maire de la ville, Henry Orrion.

- Juin : Célébration du 500^e anniversaire de l'université de Nantes. Lucien Paye annonce la renaissance de l'université de Nantes.

- Décembre : Décret créant l'Académie réunissant les départements de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire et de la Vendée.

- 29 décembre : Décret instituant une université à Nantes.

1962

1er janvier : Prise d'effet de l'existence de l'université de Nantes réunissant la faculté mixte de Médecine et de Pharmacie, la faculté des Sciences, l'école nationale supérieure de Mécanique, le Collège universitaire des lettres et l'Institut de droit et de sciences économiques.

- Rivalité entre Angers et Nantes pour l'obtention de la future faculté de Droit.

1963

Janvier : Louis Arretche est nommé architecte coordonnateur du Tertre.

1964

Juillet : Le site du Tertre (21 ha) est cédé gratuitement par la Ville à l'État.

Le campus à partir des années 2000

Les espaces publics du domaine universitaire, fréquentés, à partir des années 2000, par plus de 23 000 étudiants, n'avaient pas été requalifiés depuis lors. Envahi par les véhicules, le site était transformé en un gigantesque parking. En 1994, Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, confiait une première mission exploratoire sur «les installations universitaires et la ville» à l'Atelier François Grether, architecte-urbaniste (Paris). « L'enquête, approfondie, concluait que l'université devait mieux s'inscrire dans le quartier afin d'éviter de se constituer en zone retranchée », explique François Grether. En 1996, une nouvelle étude, plus précise, lui est commandée. «Nous avons travaillé par entités distinctes, le parc des bords de l'Erdre, les espaces publics ; les diverses emprises, et émis des recommandations sur l'aménagement paysager». Enfin, une dernière étude porte en 1999 sur la programmation détaillée de l'espace public de la Censive et du Mail, avec tous les partenaires, rectorat, université, ville et district (qui deviendra communauté urbaine en janvier 2001).

Une large concertation et une enquête publique ont convié les utilisateurs de l'université et les habitants à s'exprimer. « Le schéma, consensuel, a reçu l'assentiment de tous. Il s'agissait, à partir des espaces publics, de recréer des liens entre les

bâtiments et de réintégrer l'université à son quartier », résume Michel-François Busnel, directeur général adjoint de la communauté urbaine, maître d'ouvrage délégué du projet dans le cadre de la mise en oeuvre des contrats Etat-Région.

Une équipe de maîtrise d'oeuvre créée en interne

En 2000, un projet général d'aménagement publié par l'agence d'urbanisme (Auran) décline l'ensemble des propositions sur un secteur plus large comprenant la Lombarderie. « La collectivité, s'inspirant du schéma défini par François Grether, a pris en charge la mission de maîtrise d'oeuvre, explique Christian Gobin, chef de projet à l'époque de l'aménagement du Tertre. Une équipe spécifique d'une douzaine de personnes a géré la conception, puis le suivi des travaux. » Réalisés par les services techniques, ils se sont déroulés entre juillet 2001 et octobre 2002, pour un coût global de 5,2 millions d'euros, dont 3,9 millions financés par la communauté urbaine et 1,3 million par l'Etat. L'opération est subventionnée par la Commission européenne dans le cadre du programme Civitas. Première étape d'un projet plus complet, elle est le fruit d'une longue concertation avec l'université. A l'avenir, l'aménagement se poursuivra vers l'Erdre et la faculté des sciences ; il sera complété par la réalisation de parkings silos

et de divers bâtiments universitaires. En premier lieu, le pôle d'animation, confié à l'architecte Jean-Claude Pondevie, qui sera construit d'ici la rentrée 2004.

Un programme d'actions décliné en trois points

La priorité a été donnée à la clarification des accès et à une meilleure lisibilité des lieux et des fonctions. Pour favoriser les modes de déplacement doux, les usages et le partage des espaces publics ont été redéfinis : réaménagement des espaces extérieurs pour les piétons, les vélos et les transports collectifs, adaptation des espaces

de circulation automobile (limitation de la vitesse, sécurité accrue des usagers), et réorganisation du stationnement. Enfin, les partenaires ont souhaité identifier le site par le paysage, « créateur de lien entre les équipements, l'environnement naturel et la ville », en revalorisant la présence de l'Erdre et des espaces boisés. Quatre espaces ont été réaménagés : le parvis du Tertre, le mail du théâtre, voie piétonne de liaison entre le tramway et l'université, la place de la Noë, et l'esplanade de la Censive.

Sources : Blandine Daheron - Le Moniteur n° 5172 - Publié le 10/01/2003



© Service photo - Université de Nantes

Le théâtre universitaire

Le TU-Nantes : un théâtre universitaire au cœur du campus Tertre

Le TU-Nantes, implanté au cœur du campus universitaire du Tertre, est devenu un acteur important de la vie culturelle nantaise. Chaque saison, cette scène de création et de recherche contemporaine propose une programmation mêlant théâtre et danse, professionnelle et de grande qualité artistique, résolument tournée vers la découverte.

Le TU est aujourd'hui un lieu de représentation très sollicité par les compagnies professionnelles et étudiantes. La grande salle de 320 places offre au public des conditions de spectacle optimales : scène large et profonde, excellente acoustique...

Le TU est aussi un lieu de formation et de découverte des pratiques artistiques. Plusieurs ateliers et stages de théâtre, musique, danse, sont proposés aux étudiants et personnels de l'Université.

Enfin, le théâtre universitaire est un lieu de vie du campus et ouvre, de 12h à 16h, son café pour se restaurer, boire un verre et simplement se détendre. Et pour rester connecté et s'informer : l'accès Wi-Fi et la mise à disposition de revues et de presses régionales, nationales et internationales.

Sources : univ-nantes.fr



© Service photo - Université de Nantes



Le pôle étudiant

Maître d'ouvrage : Nantes Métropole
Maître d'oeuvre : Jean-Claude Pondevie

Concerts, expositions, débats, projections, représentations théâtrales... Le Pôle étudiant est le lieu de vie culturelle par excellence de l'Université de Nantes. Ouvert à tous (étudiant ou non), c'est un espace modulable (150 personnes en salle fermée et 650 places en formule ouverte) permettant l'organisation de différents types d'événements.

Créé en 2005, le Pôle étudiant, est devenu en un peu plus de 10 ans le centre névralgique de la vie étudiante à l'université. Les étudiants, toutes composantes confondues, y retrouvent des services, un soutien de leurs initiatives et une programmation culturelle et associative tout au long de l'année.

Il représente aujourd'hui :

- 16 associations étudiantes résidentes,
- 70 événements organisés chaque année par l'université et les associations étudiantes,
- 450 repas servis chaque jour par le CROUS dans la cafétéria,
- 11 personnels de l'université à l'écoute des étudiants répartis en deux services, la Direction de la vie étudiante et la Direction de la culture et des initiatives.

Le Pôle étudiant est aussi aujourd'hui une scène reconnue pour sa programmation de musiques actuelles indépendantes et expérimentales.

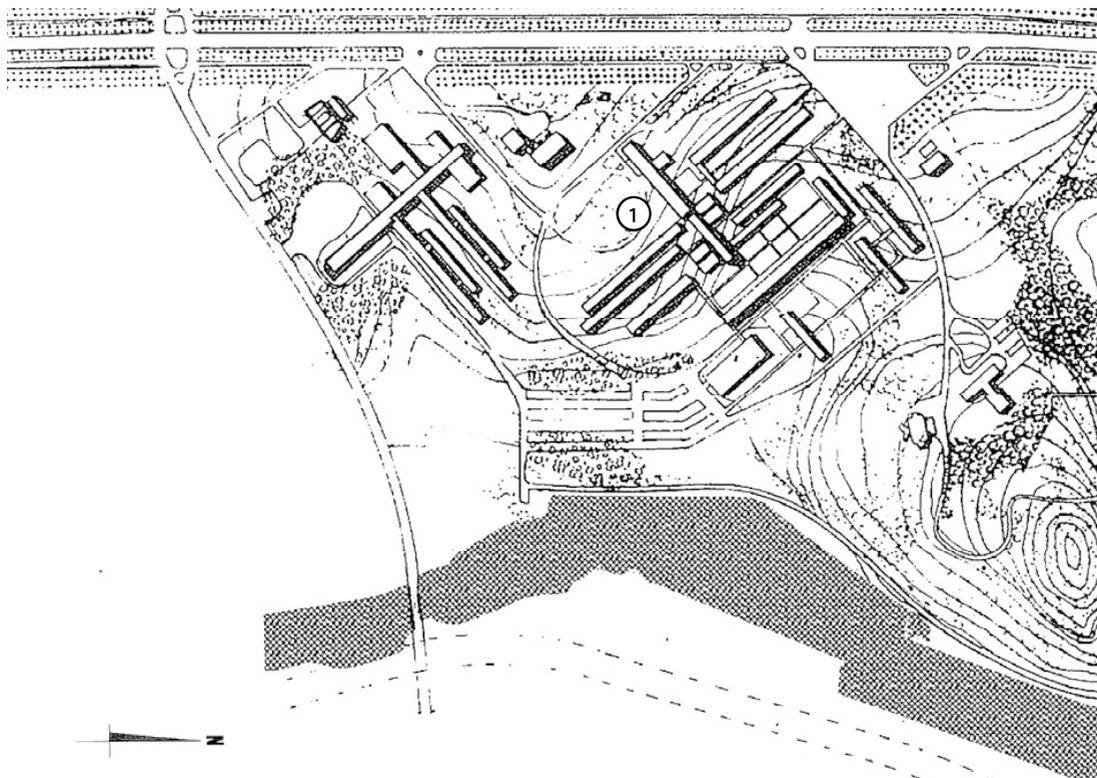
Sources : univ-nantes.fr



L'implantation et la forme du Pôle étudiant sont liés à la perspective de la rue, qu'il affirme et accompagne. Sa volumétrie en fait un repère facile à identifier depuis les différentes entrées du site universitaire. Sa transparence renforce ce caractère d'enseigne et de lieu de rencontres ouvert à tous.

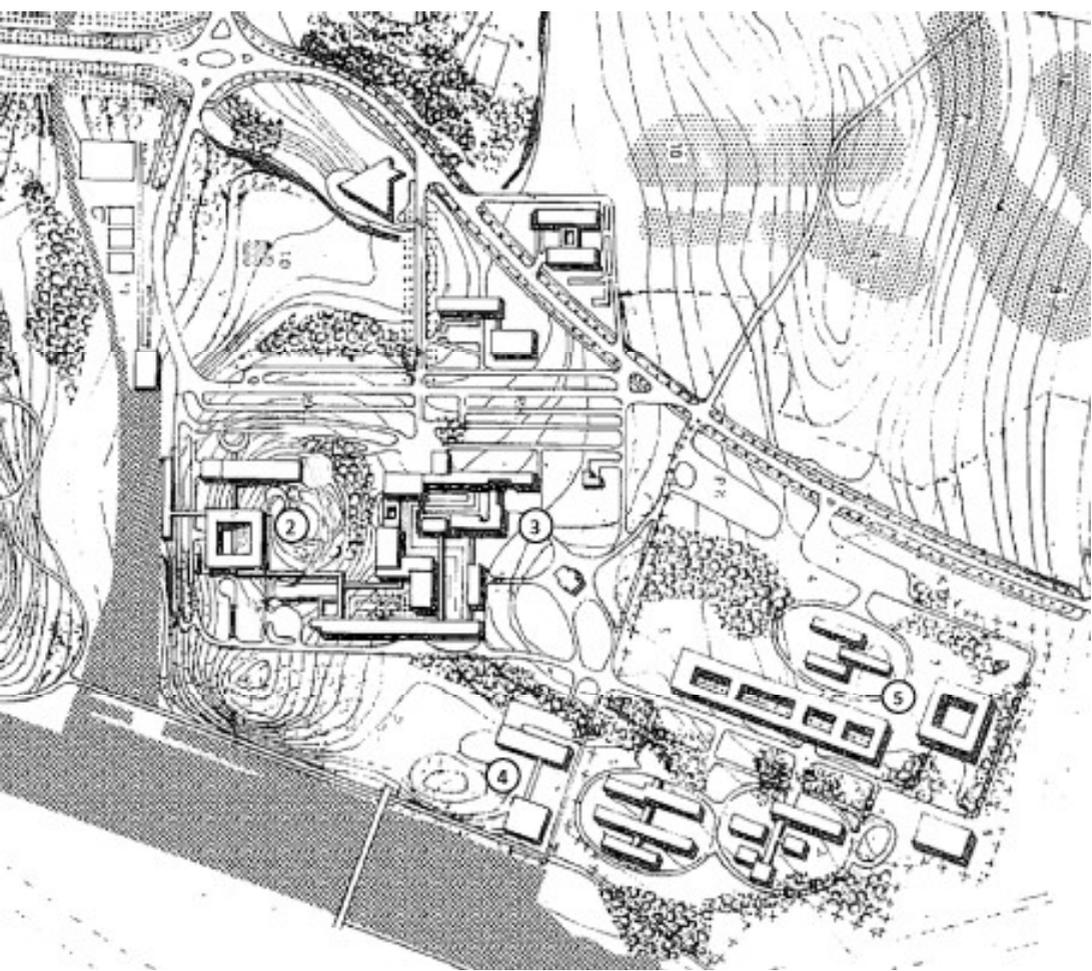
*Extrait du Guide d'architecture Contemporaine Nantes/St-Nazaire, 2000/2010.
Ed. Coiffard, 2010*





Plan masse des campus : la faculté des Sciences (1), la faculté de Droit (2) et la faculté des lettres (3) ont, à quelques détails près, trouvé leur forme définitive, comme l'Ifremer (4) glissé au bord de l'Erdre avant l'École supérieure de Mécanique (5) dont la forme n'est qu'esquissée. Déjà très limité par rapport aux études précédentes, l'aménagement du Cens en plan d'eau ne sera pas réalisé. Dossier de présentation du projet - Archives Faculté de Droit.

Sources : CAUE 44, extrait du carnet de visite des 30^e journées du patrimoine (2013)





Le Nouveau Tertre

Maître d'ouvrage : Université de Nantes
Maître d'oeuvre : Groupement Bouygues constructeur et In Situ a&e
Fin des travaux : rentrée universitaire 2018
Surface du projet : 15 000 m²
Coût du projet : 15 millions d'euros HT (financé par l'Etat dans le cadre du label Campus prometteur)
Démarche éco-campus

Le « Nouveau Tertre », projet emblématique de la nouvelle politique immobilière de l'Université de Nantes.

L'opération de réhabilitation du campus Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Nantes repose sur les attentes des usagers. A l'instar de la stratégie immobilière de l'Université de Nantes, il répond à un triple objectif : repenser les usages, maîtriser les coûts, améliorer les performances énergétiques.

« Le projet Nouveau tertre sera à son achèvement un des exemples majeurs de notre effort de structuration de l'établissement pour l'attractivité des campus. L'adaptation aux évolutions actuelles mais aussi la nécessaire anticipation de ce que sera l'université du futur nous a conduit à proposer une démarche collective nouvelle : « réhabiter » nos bâtiments, c'est assumer ce choc culturel majeur des usages, tant en terme d'utilisation quotidienne et de mobilité que d'innovation pédagogique, en particulier autour de la révolution numérique de ce début de XXIe siècle. »

*Olivier Laboux, président de l'Université de Nantes,
Jean-Louis Kerouanton Vice-président chargé du Patrimoine Immobilier*

Un projet qui anticipe l'évolution des usages

Depuis la construction du bâtiment dans les années 60, les usages en termes de pédagogie et de recherche ont considérablement évolué. Le groupe d'usagers qui a participé à l'élaboration du projet de réhabilitation a remis en question ces pratiques pour parvenir, à surface égale, à un projet adapté aux nouvelles technologies : Plus de salles d'enseignement, moins d'amphithéâtres, une salle innovation, des salles informatiques, des espaces de travail et de rencontre (salons d'étage...), un laboratoire de langues...

Un travail sur l'attractivité du campus

Le projet « Nouveau Tertre » révèle de nouveaux espaces publics aménagés : cafétéria, terrasses et pelouses de l'allée du Tertre invitent les usagers à s'approprier le campus et offrent des espaces de rencontres conviviaux sur les parcours quotidiens.

Sources : www.nouveautertre.univ-nantes.fr



- | | |
|--|--|
| (1) Le Parvis Jorj Morin | (11) La nouvelle cafétéria traversante |
| (2) La Grande Rampe d'accueil | (12) Le Parvis du tramway |
| (3) La nouvelle scolarité | (13) L'aile A réhabilitée |
| (4) Les amphithéâtres D et E et leur salon | (14) L'aile B réhabilitée |
| (5) Le Parvis des bibliothèques | (15) Le jardin et sa terrasse des lectures |
| (6) Le Grand Hall des UFR | (16) Le Château du Tertre |
| (7) Le bâtiment des bibliothèques | (17) IGARUN |
| (8) Les amphithéâtres A et B | (18) Faculté des langues et des cultures étrangères (FLCE) |
| (9) La Bibliothèque Universitaire | (19) Pôle étudiant |
| (10) La Naissance des signes révélée | |



Dévoilant une architecture renouvelée et des volumes repensés, le bâtiment Tertre offre une nouvelle perspective à l'arrivée sur le campus. La démolition du hall existant ouvre le bâtiment et décloisonne l'espace jusqu'aux portes de la bibliothèque universitaire.

L'espace devant l'entrée est rebaptisé «parvis Jorj Morin», du nom de l'artiste à l'origine de la fresque en mosaïque en façade, œuvre protégée du 1% artistique réalisée en 1976. Cette mosaïque « La naissance des signes » est conservée et signale l'entrée du Nouveau Tertre, lieu de transmission de l'histoire, des arts, des langues, des sciences humaines et sociales.

Sur cette façade Ouest, dans le prolongement de la mosaïque, les usagers du campus découvrent une cafétéria traversante, ouvrant sur l'arrière du bâtiment.

Avec sa position en façade accessible par le parvis Jorj Morin, la cafétéria invite les visiteurs à découvrir ce lieu de vie convivial, tandis que son accès depuis le jardin intérieur permet aux usagers plus habitués de s'approprier sa terrasse.

La construction d'une rampe d'accueil guide l'usager vers le cœur du Tertre : le parvis des Bibliothèques, véritable place publique révélée par l'ouverture du bâtiment.

Création d'un parvis des bibliothèques et de son nouveau bâtiment.



Expédition urbaine # 4 - Le campus du Tertre, 9 septembre 2017

Ce parvis des bibliothèques distribue les accès vers plusieurs espaces :

- le grand Hall des UFR, desservant lui-même l'accès aux amphis et aux UFR
- la bibliothèque universitaire Lettres, Sciences humaines et sociales,
- la scolarité, repositionnée au cœur de ce parvis central, pour optimiser le service aux étudiants,
- l'allée menant au jardin, à la terrasse des lectures et à la cafétéria.

Un nouveau bâtiment central de 4 niveaux avec façade vitrée offre désormais un accès facilité aux UFR ; Bibliothèques et administration d'UFR cohabitent. Le projet s'attache à rendre visible la singularité de chaque UFR au sein d'un tout.

Au 2^e et 3^e étage, des passerelles relient ce nouveau bâtiment au bâtiment déjà existant (aile A), facilitant la circulation intérieure et redistribuant les flux.

L'entrée couverte est accessible depuis le parvis des bibliothèques.

Les parcours sont redessinés, clarifiant l'accès aux UFR.



Face à l'entrée, un grand escalier ouvert sur toute la hauteur dessert les services administratifs des UFR et leur bibliothèque.

L'organisation intérieure par étage facilite l'identification des accès pour se rendre dans les services administratifs des UFR. A chaque niveau correspond désormais l'accès à une

UFR. Au RDC : Histoire, histoire de l'art et archéologie, au 1er étage, Psychologie, au second, Sociologie et au 3^e, SUL.

Les bibliothèques d'UFR sont réparties sur chacun des niveaux et offrent une vue sur le parvis des bibliothèques.

Le projet Nouveau Tertre prévoit aussi le regroupement de l'administration de l'UFR Lettres et langage, longtemps éparpillée sur plusieurs bâtiments, dans le bâtiment Censive, construit dans les années 90.

La vie d'étage, ponctuée de salons de travail et de rencontre



Les salons d'étages participent à l'invention de nouveaux cadres d'études et de travail. Ils proposent des assises adaptées aux conversations informelles et d'autres adaptées au travail sur ordinateur. Ces salons sont aussi l'opportunité plus informelle de rencontres entre les étudiants, les enseignants et les chercheurs.

La scolarité, belvédère sur le campus

La scolarité occupe désormais une place significative dans ce nouvel aménagement du campus Tertre. Auparavant située à l'extrémité nord du bâtiment Tertre, la scolarité se positionne en proue du bâtiment Tertre, en haut de la grande rampe d'accueil.



Véritable belvédère sur le campus, la scolarité retrouve sa fonction centrale, au sein d'un grand volume lumineux, dont la composition intérieure pourra évoluer dans le temps.

L'allée du Tertre, son jardin et ses terrasses, lieux de parcours quotidiens et de détente



Le projet « Nouveau Tertre » révèle de nouveaux espaces publics aménagés : cafétéria, terrasses et pelouses de l'allée du Tertre invitent les usagers à s'appropriier le campus et offrent des espaces de rencontres conviviaux sur les parcours quotidiens. La bibliothèque du CRHIA occupe une place centrale dans ce jardin de cœur d'îlot.

Cette allée assure aussi la fonction de liaison entre le Parvis des bibliothèques et le Château du Tertre.

Sources : www.nouveautertre.univ-nantes.fr

« Blocs » une nouvelle oeuvre

Artiste : Marie-Hélène Richard

Partenaires et cofinanceurs : Université de Nantes (Pôle humanités, Direction culture et initiatives, Direction vie étudiante/Fsdié, Direction du patrimoine immobilier, Faculté des langues et cultures étrangères), Ville de Nantes (SEVE).

Blocs pour la prairie du Tertre

L'œuvre est née d'une volonté de l'Université de permettre un trait d'union entre le bas de la vallée et les facultés. Créer des assises à la demande des usagers faisait aussi partie du postulat de départ, tout comme l'inscription dans le parcours artistique éphémère « Rêver l'Erdre » qui privilégie les pauses le long de l'Erdre et les regards d'une rive à l'autre. Blocs, œuvre d'art in situ, est une pièce à vivre qui est à la frontière du paysagisme. Étonnamment, il y a moins de 10 ans que cette grande pente herbeuse s'ouvre sur l'Erdre car auparavant un rideau d'arbres sur la rive fermait la prairie.

L'artiste Marie-Hélène Richard a mis l'accent sur le parallèle entre les deux rives de l'Erdre, le paysage vu du campus étant à la fois verdoyant (prairie, rives) et très urbain avec les tours de Port Boyer qui émergent des arbres, mais aussi particulier avec le château du Tertre.

L'œuvre du campus Tertre est composée de 21 blocs de béton disposés sur la prairie du Tertre, comme des formes lisses et gris clair qui émergent du sol. Le choix du béton s'est imposé d'abord parce qu'il est déjà présent visuellement sur le site qui n'est pas en pleine campagne mais qui appartient bel et bien à la ville à en voir l'affluence quotidienne.

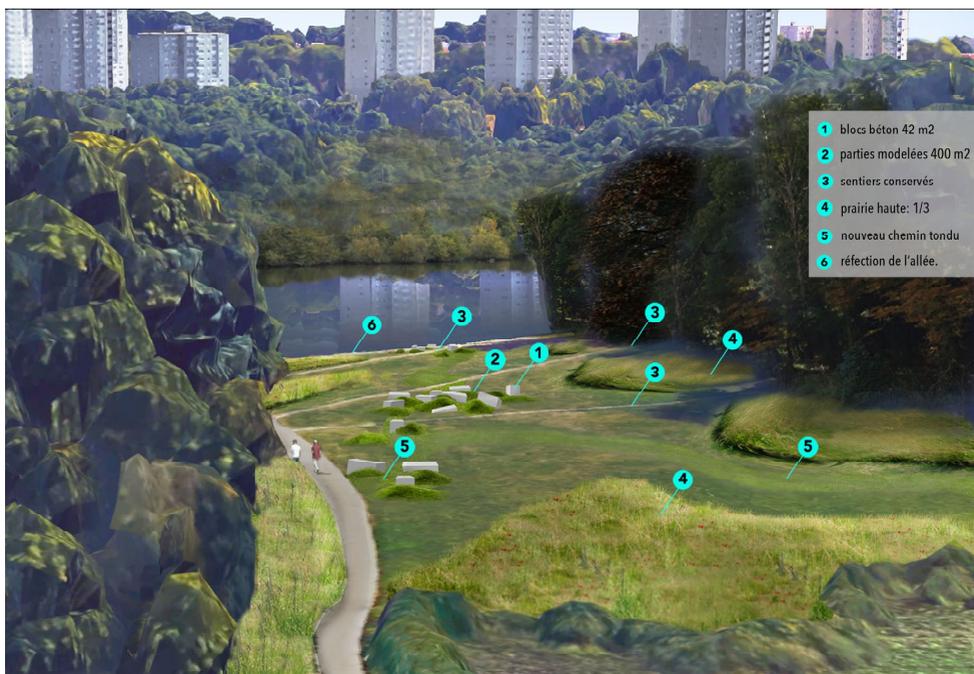
La matière est brute pour petit à petit prendre sa patine. Le béton, utilisé par de

grands artistes de Land-Art, se compose de 80% de sable, gravier et poudre de calcaire et de 20% de ciment. Le béton est considéré comme une matière minérale solide, durable et inerte. Pour le nettoyer, il est gommé par sablage sans utilisation de produit chimique. Leur position a en partie été pensée avec les usagers du site, étudiants et personnels de l'université, qui sont venus à sa rencontre lors de temps d'échange. Beaucoup d'avis, d'idées, de critiques ont émergé. Les participants ont pu manipuler des maquettes et réfléchir à la position des blocs en fonction des usages qu'ils imagineront en faire : espace de repos, assise de lecture, table pour se restaurer, etc.

Ce projet artistique est aussi pour le Service des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville de Nantes, l'occasion de repenser la gestion du site. Car l'œuvre intègre dans sa conception une dimension environnementale.

Ainsi, 35m³ de terre ont été ajoutés sur le site pour créer des ondes verdoyantes, (l'œuvre n'occupe que 4% du terrain). La tonte de la pelouse se fera désormais de façon différenciée, permettant de laisser une végétation plus naturelle en lisière de bois, plus propice aussi à la faune. Les allées naturelles piétonnes actuelles seront préservées, ainsi que les passages naturels traversant d'un bois à l'autre.

Sources : <http://www.univ-nantes.fr>



Extrait du Dossier de presse du projet Blocs pour la prairie du Tertre.

La Faculté de Droit



Louis Arretche est connu pour sa capacité à inscrire ses réalisations sur des sites en pente. Le Tertre, « qui présente l'aspect d'un grand mamelon à la crête plantée d'arbres magnifiques et dont la pente est largement ouverte du sud-ouest à l'est, à la confluence du Cens et de l'Erdre », lui donne l'occasion d'exprimer cet attrait.

Il exploite deux modes de relation au terrain. L'alliance caractérise celui du bâtiment des amphithéâtres qui, en dépit de sa monumentalité, épouse la pente depuis la terrasse circulaire servant d'entrée haute au grand amphithéâtre jusqu'au belvédère que forme son extrémité, qui tutoie les arbres tapissant le vallon du Cens. La confrontation marque celui des salles de cours et des bureaux qui y encastre sans ménagement l'un de ses quatre angles.

Cette partition permet de disposer le long de la voirie principale du campus les locaux abritant les usages collectifs les plus bruyants (le hall, les amphithéâtres, la salle du conseil) et de placer en retrait ceux qui accueillent les enseignements délivrés à de petits groupes et les bureaux des professeurs et de l'administration. Ainsi le premier protège de toute sa masse le second, discrètement installé au calme.

Deux constructions dans un espace vert

Sensible au caractère du site, Louis Arretche respecte ses allées et bosquets

et crée des jardins étagés, des rampes, des emmarchements épaulés de murs, notamment pour donner un caractère sensible à l'espace central du bâtiment de l'administration ou pour offrir des vues latérales reposantes aux professeurs et aux étudiants réunis dans le grand amphithéâtre. Le traitement de ces 7 000 m² et le respect des espaces boisés contribuent à l'image de cette réalisation.

Un paquebot dont le port est un tertre

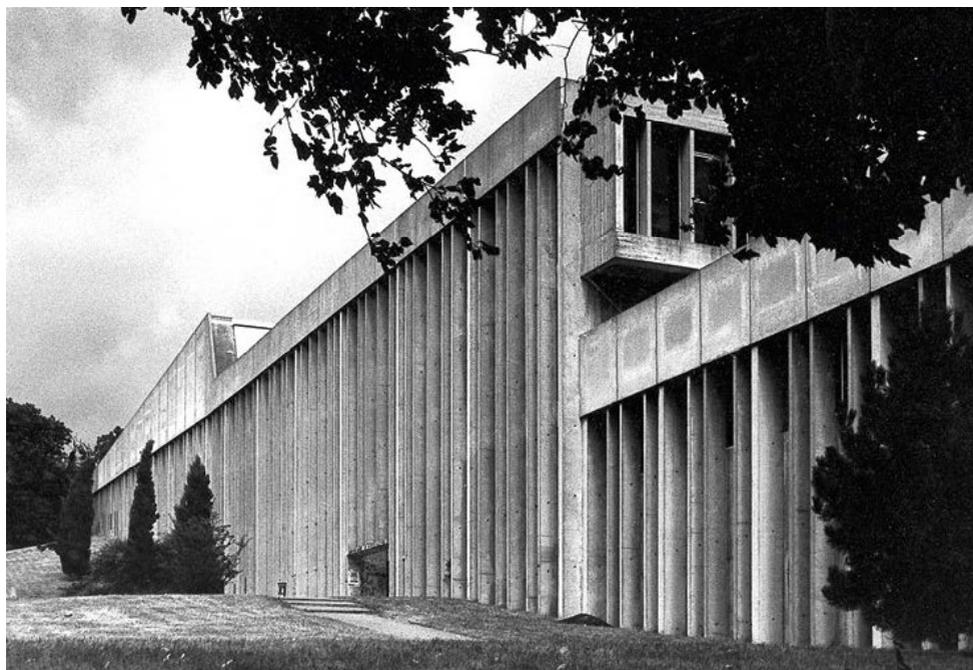
Barrant majestueusement le site, le bâtiment des amphithéâtres traduit le prestige qui s'attache au Droit. Mais il en modernise l'image institutionnelle en transformant la façade latérale en façade noble, dépourvue de tout signe conventionnel d'identification d'une institution juridique ou universitaire. Et cette masse de béton n'est qu'apparence: ce bâtiment est un vaste corps creux, composé autour de deux notions : les flux importants (le hall sur trois niveaux, l'escalier à double révolution, les circulations horizontales) et les temps de réunion en grand nombre (les amphithéâtres de 800, 500 et 200 places). L'ensemble est simplement couvert par des voiles de béton reposant sur une file de poteaux de béton disposée à l'avant des vitrages. Cette fine colonnade compose une façade changeante, assimilable à l'art cinétique : selon son angle de vue, l'observateur contemple un bâtiment comme dématérialisé par sa transparence

ou un édifice hermétiquement protégé par une façade en béton.

Au début des années 1990, le développement des Sciences économiques, conduit à séparer leurs locaux des UFR de Droit. Benoît Cornette et Odile Decq, deux jeunes architectes, sont désignés en 1993 pour en construire les locaux et la bibliothèque sur un terrain jouxtant la faculté de Droit.

La faculté a connu une seconde extension en 2007, conçue par l'agence d'architecture Rocheteau-Saillard (ARS). Les architectes ont décidé d'étirer une entrée généreusement vitrée se glissant à la rencontre des arrivants jusqu'aux limites du parvis, et soulever un coin de pelouse pour y glisser les amphithéâtres.

Sources : CAUE 44, textes de Dominique Amouroux, 2013



Remarquable de rigueur et de dépouillement, la façade principale de la faculté peu après son achèvement.

© Fonds Louis Arretche. Académie d'architecture/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture du XX^e siècle.

Programme à venir

Samedi 7 octobre : Sur le chemin de l'école, de nouveaux bâtiments riches d'enseignement: le collège de Saint-Joseph de Porterie et le lycée de Carquefou.

Remerciements

L'ardepa remercie les personnes qui l'ont aidée à préparer et à réaliser cette expédition urbaine : **Soizic Huchet du Guerneur** et **Jean-Louis Kerouanton** de l'Université de Nantes, l'agence d'architecture **In Situ a&e**, Arnaud Renou et Virginie Potiron de la Direction Générale à l'Information et à la Relation au Citoyen Nantes Métropole.

L'ardepa en quelques mots

37 années de diffusion et de promotion, 36 années de sensibilisation

Les actions développées par l'ardepa sont destinées à tous les publics curieux de la fabrication et des évolutions de la ville, des bâtiments qui la compose et des enjeux urbains et politiques dans lesquels la cité s'inscrit. Les citoyens ordinaires, les amateurs éclairés, les scolaires, les institutions et collectivités territoriales, les professionnels sont ainsi invités tout au long de l'année à l'occasion des actions singulières de l'ardepa.

Les actions et débats organisés par l'ardepa informent et facilitent la compréhension des processus d'élaboration à travers les démarches respectives des différents intervenants, des mouvements culturels et des enjeux sociaux dans lesquels ils sont impliqués. Les maîtrises d'ouvrage institutionnelles et privées, architectes, urbanistes, paysagistes, experts, artistes, universitaires sont conviés à expliquer le sens de leurs actions sur les lieux mêmes qui résultent de leur travail.

Ainsi, du projet à la réalisation, du local à l'international, de l'urbain au rural, l'ardepa propose de révéler les dimensions du territoire dans tous ses états.



Association régionale pour la diffusion et la promotion de l'architecture
ensa Nantes - 6, quai François Mitterrand - 44200 Nantes
Tél. : 02 40 59 04 59 - lardepa@gmail.com - www.lardepa.com

